

# Messes du samedi 14 et du dimanche 15 mars

Ce samedi 14 mars,

Cher frères et sœurs en Christ,

L'évolution de la situation sanitaire et les règles fixées hier par les autorités de l'Etat ont conduit notre évêque à donner hier les recommandations suivantes

**Les messes et les offices des sépultures sont maintenus pour le moment, mais sont limités dès à présent à une assistance de 100 personnes au maximum.** Les consignes du 29 février dernier restent d'actualité.

Au cours des célébrations et dans les églises, je vous demande de suivre ces trois règles :

- Éviter de se serrer la main et de s'embrasser conduit, dans la liturgie, à s'abstenir du geste de paix.
- La communion eucharistique ne peut être donnée que dans les mains.
- **De plus, les paroisses s'organisent pour répartir les fidèles à distance les uns des autres. Il est nécessaire de garder un espace entre les paroissiens d'un siège sur deux et d'un rang sur deux.**

Si une personne se sent trop fragilisée par l'âge ou la maladie, il est sans doute plus prudent pour ce temps d'urgence de ne pas se déplacer pour la célébration de l'Eucharistie. Elles pourront compter sur la prière de la communauté rassemblée.

Après avoir consulté mes frères prêtres et plusieurs d'entre vous voici ce qui a été décidé pour le doyenné de Cholet **POUR CE WEEK END UNIQUEMENT** en tenant compte

- Des règles de prudence que nous devons respecter
- De l'âge des prêtres et de l'âge moyen de nos assemblées
- De la configuration de nos lieux de cultes

**A certains endroits les messes sont maintenues, dans d'autres elles sont annulées et dans d'autres lieux le nombre de messes a été augmenté.**

Il vous est donc demandé

- Lors des célébrations, de garder un espace d'un siège sur deux et d'un rang sur deux dans l'église et de veiller à garder vos distances pour les discussions et salutations
- De privilégier les horaires exceptionnels (horaires en gras)
- De vous rendre disponibles pour porter la communion aux personnes âgées ou fragiles de votre entourage si elles le souhaitent.
- D'agir pour le bien commun en restant fidèles à la prière, fermes dans la foi et l'espérance !

## Horaires des messes du week-end dans le doyenné

<u>Samedi 14 mars :</u>	<u>Dimanche 15 mars :</u>
à 18h30 Maulévrier	Vezins, 9h30
à 18h30 Nuaillé	<b>Cholet, Saint Pierre 9h</b>
à 18h30 Cholet, Saint-Pierre	<b>Cholet, Sacré Cœur 9h30</b>
à 18h30 Cholet, Sacré-Cœur	<b>Cholet, jardin des franciscains 9h30</b>
	Cholet, couvent des franciscains 9h30
	Le Longeron, 10h30
	Les Cerqueux, 10h30
	Saint-Léger 10h30
	Cholet Saint Pierre 10h30
	La Tessoualle, 11h
	Cholet, Sacré-Cœur 11h
	Cholet, Notre Dame 18h30

Matthieu Lefrançois, curé Doyen